

PREFECTURE DE LA REGION GUYANE

Direction de la mer
de Guyane

La Commission Nautique Locale est ouverte le 29 septembre 2017 à 8h00 à la Direction de la Mer de Guyane.
Les participants sont invités à examiner le projet d'atterrage du câble de la société Orange à Kourou.

La commission émet les remarques suivantes :

*La société ORANGE prendra toutes dispositions pour que la
profondeur d'enfoncement du câble soit maintenue à 2 mètres.
même en cas d'érosion de la plage*

La commission émet un avis favorable sur le dossier.

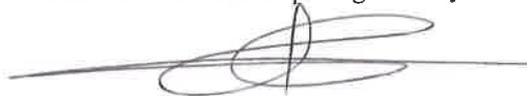
~~La commission émet un avis défavorable sur le dossier.~~

Signatures :

M. Houllier Lionel,
Directeur de la mer de Guyane
Président de la commission



M. Sagne Éric,
Pilote de la Station de pilotage de Guyane



M. TOTO Jacques
Pilote de la Station de pilotage de Guyane



M. Raisin richard
Capitaine du baliseur « Ti-caïenne »



M. Daudé Guy,
Chef mécanicien du « Ti-Caïenne »



M. Fairier Nicolas,
Commandant de l'Organabo

Absent excusé